Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 14 novembre 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 20 novembre 2025 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

-Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre 2025 ;
-Renouvellement du conventionnement Initiative Loire ;
-Renouvellement du conventionnement RONALPIA ;
-Renouvellement du conventionnement Envie d'R :
-Exercice des compétences eau et assainissement ;
-Contrôles ANC / renouvellement du contrat SAUR ;
-Maitrise d'œuvre du programme de voirie 2026 ;
-Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'entrée de la déchèterie ;
-Cession des tourbières de la vallée de l'Etui au Département ;
-Décisions modificatives ;
-Mises en non-valeur ;

Séance de travail :
-Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE